



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

frais pharmaceutiques

Question écrite n° 38548

Texte de la question

M. Guy Teissier appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le mécontentement dont lui a fait part un certain nombre de pharmaciens à l'égard des situations complexes dans lesquelles ils se retrouvent entre les décisions de déremboursements de certains produits pharmaceutiques et les décisions prises par le Conseil d'État de suspendre provisoirement le déremboursement pour certains médicaments. Les pharmaciens ne savent plus quoi faire. Aussi, il souhaiterait savoir quelle mesure le Gouvernement entend prendre pour limiter ce genre de situation confuse qui entraîne des difficultés de gestion pour les pharmaciens.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38548

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er octobre 2013](#), page 10223

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)